

**ne.ch**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA FAMILLE

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

**École  
obligatoire :  
la rentrée  
scolaire**

**2018**

**Dossier de presse**

Neuchâtel, le 15 août 2018

# 1 Contenu

<b>2</b>	<b>Chiffres de la rentrée</b>	<b>3</b>
2.1	Nombre d'élèves (sans les classes spéciales)	3
2.2	Nombre de classes (sans les classes spéciales)	3
2.3	Nombre d'élèves par classe (sans les classes spéciales)	3
2.4	Groupes à niveaux	4
2.5	Enseignement spécialisé	5
2.6	Marché de l'emploi	5
<b>3</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>	<b>6</b>
3.1	Épuisement professionnel	6
3.2	Rénovation du cycle 3	7
3.2.1	Contexte de la rénovation du cycle 3 et objectifs visés	7
3.2.2	Défis pour les acteurs de l'enseignement	7
3.2.3	Options professionnelles de 11 <sup>e</sup> année : spécificité neuchâteloise	8
3.2.4	Point de situation et perspectives futures	8
3.3	Place des médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC) dans l'enseignement	9
3.4	Enseignement spécialisé	11
3.4.1	Concept de pédagogie spécialisée du Canton de Neuchâtel	11
3.4.2	Nouveautés de la rentrée 2018-2019	11
3.5	Enquête « Les jeunes neuchâtelois en 2017 »	12
3.6	Enseignement des langues	13
3.6.1	PRIMA : expérience pilote d'enseignement de l'allemand par immersion précoce - Extension du projet au cycle 3	13
3.7	Corps et mouvement	13
3.7.1	Éducation nutritionnelle	13
<b>4</b>	<b>Innovations pédagogiques</b>	<b>14</b>
4.1	Nouveaux moyens d'enseignement	14
<b>5</b>	<b>Dates à retenir 2018-2019</b>	<b>16</b>

## 2 Chiffres de la rentrée

élèves	classes	enseignant-e-s
19'848	1'092	2'093 1'434 EPT*

\*EPT équivalent plein temps

### 2.1 Nombre d'élèves (sans les classes spéciales)

cycle 1	cycle 2	cycle 3
7'015	6'927	5'249

### 2.2 Nombre de classes (sans les classes spéciales)

cycle 1	cycle 2	cycle 3
387.7	368.4	268

### 2.3 Nombre d'élèves par classe (sans les classes spéciales)

cycle 1	cycle 2	cycle 3
18,3	18,8	19,6

Scolarité obligatoire  
Neuchâtel

7 cercles  
13 centres

Les effectifs sont relevés en date du 09.08.2018 ; ils sont provisoires. La statistique officielle se base sur les effectifs relevés au mois d'octobre de chaque année.

## 2.4 Groupes à niveaux

### 9<sup>e</sup> année

<b>Français</b>	<b>Mathématiques</b>
40.8% (niv. 1)	41.4% (niv. 1)
59.2% (niv. 2)	58.6% (niv. 2)

### 10<sup>e</sup> année

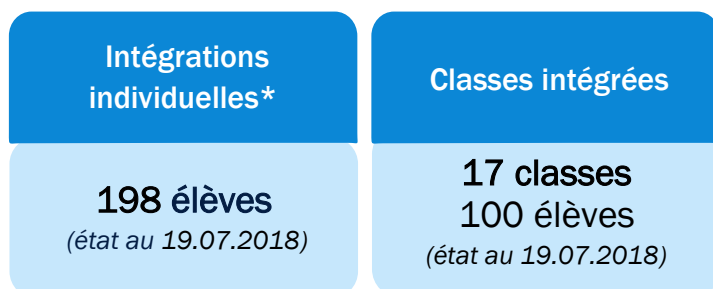
<b>Français</b>	<b>Allemand</b>
39.7% (niv. 1)	50.3% (niv. 1)
60.3% (niv. 2)	49.7% (niv. 2)
<b>Mathématiques</b>	<b>Anglais</b>
41.4% (niv. 1)	47.7% (niv. 1)
58.6% (niv. 2)	52.3% (niv. 2)
<b>Sciences de la nature</b>	
41.5% (niv. 1)	
58.5% (niv. 2)	

### 11<sup>e</sup> année

<b>Français</b>	<b>Allemand</b>
39.0% (niv. 1)	49.3% (niv. 1)
61.0% (niv. 2)	50.7% (niv. 2)
<b>Mathématiques</b>	<b>Anglais</b>
42.1% (niv. 1)	40.9% (niv. 1)
57.9% (niv. 2)	59.1% (niv. 2)
<b>Sciences de la nature</b>	
40.6% (niv. 1)	
59.4% (niv. 2)	

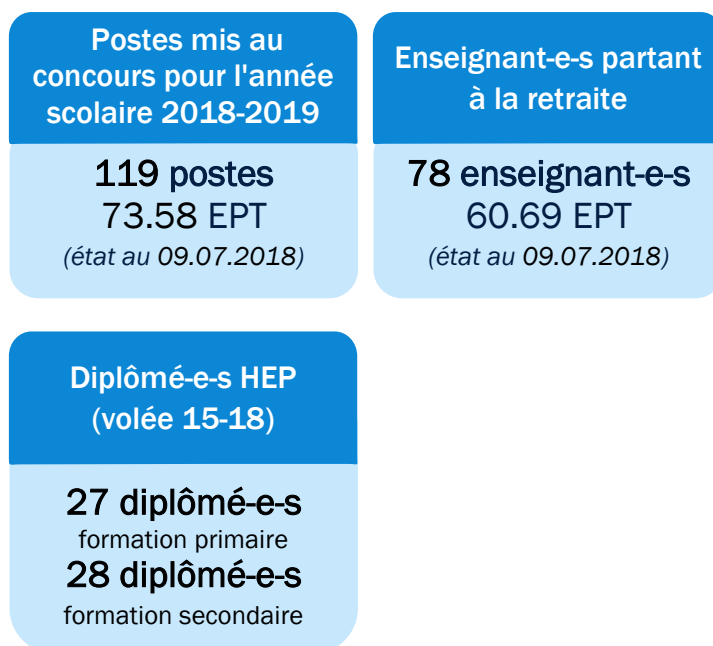
*Les élèves dont les moyennes annuelles se situent entre 4.5 et 4.74 sont orientés dans les disciplines à niveaux sur les recommandations émises par le conseil de classe et l'avis des parents. Lorsqu'il y a divergence de point de vue, l'avis des parents est prépondérant.*

## 2.5 Enseignement spécialisé



\*avec soutien pédagogique spécialisé (SPS)

## 2.6 Marché de l'emploi



*D'autres indicateurs statistiques sont disponibles sur [www.ne.ch/STAT](http://www.ne.ch/STAT). Ils ont pour but de fournir une appréciation objective et structurée du fonctionnement et des tendances du système scolaire neuchâtelois.*

*Le Mémento statistique de l'école neuchâteloise synthétise les principaux chiffres de la scolarité obligatoire et post-obligatoire.*

*L'édition 2018/19 sera disponible en ligne en décembre 2018.*

## 3 Scolarité obligatoire

### 3.1 Épuisement professionnel

#### **Mesures pour répondre aux nouvelles exigences auxquelles le corps enseignant doit faire face**

La surcharge administrative qui affecte le travail du corps enseignant provient, entre autres, de l'apparition régulière de tâches nouvelles liées à l'évolution du métier, des mutations profondes qu'a vécues l'enseignement obligatoire ces dernières années ainsi que de la surabondance des plateformes de communication mises en place à différents niveaux.

Afin de répondre aux nouvelles exigences auxquelles les enseignant-e-s doivent faire face et prendre en compte l'évolution de la pénibilité du métier d'enseignant-e, un plan d'action nommé « *Prévention et gestion du stress auprès des enseignants et des directeurs de l'enseignement obligatoire et postobligatoire du canton de Neuchâtel* », a été mis sur pied par le CAPPEP. D'autre part, un groupe de travail composé d'enseignant-e-s et de membres de direction a été mandaté par le Département de l'éducation et de la famille (DEF) afin de formuler des propositions visant à réduire la charge administrative chez les enseignant-e-s.

## 3.2 Rénovation du cycle 3

### Un processus où l'élève devient acteur de ses apprentissages

#### 3.2.1 Contexte de la rénovation du cycle 3 et objectifs visés

Alors que la société et le monde professionnel vivent des mutations importantes auxquelles l'école ne s'est que partiellement adaptée, l'école secondaire neuchâteloise s'inscrit dans une structure figée depuis 1962, soit depuis plus d'une cinquantaine d'années. Le système à filières existant ne répondant plus de manière satisfaisante aux besoins actuels, les institutions sont régulièrement interpellées par les milieux professionnels, scolaires et politiques qui demandent une adaptation du système aux réalités de la société actuelle.

#### **Maîtriser les savoirs nécessaires pour s'insérer dans le monde professionnel et social**

L'objectif de la rénovation est de renforcer les compétences de l'ensemble des élèves du cycle 3, d'améliorer leur motivation par la constitution de profils plus individualisés et de favoriser leur orientation dans les formations subséquentes. Amener les élèves à maîtriser les savoirs et compétences nécessaires à la poursuite de leur formation et à leur insertion dans la société, telle est en effet la mission de l'école obligatoire.

Le canton de Neuchâtel a donc fait le choix d'un enseignement à deux niveaux des disciplines fondamentales que sont le français, les mathématiques, l'allemand, l'anglais et les sciences de la nature, dans la continuité du concordat HarmoS et du Plan d'études romand (PER).

#### 3.2.2 Défis pour les acteurs de l'enseignement

Il a été prouvé que le contexte familial et socioculturel a des répercussions sur les résultats scolaires des élèves. Les enfants sont en effet soumis à des apprentissages familiaux différents selon leurs origines sociales. Dans le passé, les échecs s'expliquaient essentiellement par le déterminisme social et culturel. La représentation la plus courante de l'enseignement était qu'enseigner consistait à transmettre du savoir, et apprendre à en accumuler.

#### **De la transmission du savoir à une différenciation dans les processus d'apprentissage**

Nous avons depuis lors réalisé que l'enseignement devait être varié dans les approches. Le travail par projets et l'intégration de l'évaluation formative sont des outils indispensables qui permettent de corriger, tout au moins en partie, ce déterminisme socio-culturel qui ne doit pas être une fatalité. D'une représentation de « transmission du savoir », les pratiques pédagogiques évoluent vers une différenciation qui tient compte des spécificités de chaque individu, et vers l'évaluation des compétences en cours d'apprentissage. Les élèves sont notamment amenés à mobiliser des savoirs et des savoir-faire précédemment acquis et deviennent acteurs de leurs apprentissages. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la rénovation du cycle 3. Ces composantes, pièces maîtresses de la réussite, permettront à chacun d'avancer dans ses apprentissages, sachant que tout élève peut progresser pour autant que le contexte mis en place le favorise.

### 3.2.3 Options professionnelles de 11<sup>e</sup> année : spécificité neuchâteloise

Les options professionnelles de 11<sup>e</sup> année sont une spécificité neuchâteloise. Parmi les quatre options disponibles, à savoir l'option *Activités créatrices manuelles*, le *Dessin technique et artistique*, l'*Expression orale et corporelle* et l'*Informatique appliquée et gestion*, il s'agit d'en choisir deux, soit une par semestre. Le cycle 3 rénové offre ainsi des disciplines à option à l'ensemble des élèves de formation régulière en 11<sup>e</sup> année.

Les responsables des formations professionnelles du postobligatoire ont salué cette nouveauté, qui constitue le pendant des options académiques, pour plus de la moitié des élèves qui n'avaient pas accès à des options en 11<sup>e</sup> année. Ces options permettent de préparer les élèves qui envisagent une formation professionnelle de type CFC, Maturité professionnelle, ou Maturité spécialisée. Un élément essentiel de ces options est l'élaboration par l'élève d'un projet personnel, qui se présente sous la forme d'un portfolio.

Des vidéos illustrant les options professionnelles et les travaux qui y sont réalisés seront prochainement mises à disposition pour information des personnes concernées sur le site RPN, dans la zone présentant la rénovation du cycle 3 aux [parents](#).<sup>1</sup>

### 3.2.4 Point de situation et perspectives futures

Des bénéfices indéniables de la rénovation du cycle 3 ont été mis en exergue par les directions des centres scolaires et les enseignant-e-s de notre canton. L'hétérogénéité et le renforcement des interactions sociales entre les individus ont permis de diminuer les situations de conflits entre classes ou groupes.

Des suggestions provenant tant des directions que du corps enseignant sont à l'étude. D'une part, l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp) analyse la rénovation du cycle 3 (postulat N° 14.109 qui accompagnait le rapport N° 13.051), et d'autre part, le Département de l'éducation et de la famille et les services concernés assurent un suivi de l'évolution de la situation et des écueils qui émergent. Soulignons ici le travail des directions des centres scolaires et des enseignant-e-s qui œuvrent au suivi des élèves avec beaucoup d'assiduité et de professionnalisme.

- ▶ <https://www.ne.ch> > [Accueil](#) > [Autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Objets](#) > [Postulats](#) > [Postulats - en cours de traitement](#)

<sup>1</sup> <https://portail.rpn.ch> > parents > École familles > Rénovation du cycle 3



### 3.3 Place des médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC) dans l'enseignement

#### Comprendre et savoir utiliser les MITIC : compétences incontournables pour les élèves

Des modifications profondes de notre société, consécutives aux innovations technologiques, sont observées depuis l'arrivée d'internet. Les objets techniques actuels facilitent l'échange et la diffusion d'informations et de connaissances.

L'école d'hier était un lieu presque exclusif de transmission des savoirs et des connaissances. Aujourd'hui, l'information et la connaissance sont largement diffusées et si facilement accessibles que l'école doit se trouver de nouveaux repères tout en réaffirmant avec force ses finalités. En effet, de nos jours, savoir utiliser, comprendre les fonctionnements des instruments numériques et leurs effets sur la société, sont des compétences incontournables pour les élèves, au même titre que savoir lire, écrire ou calculer. Ces éléments relèvent de l'éducation numérique.

#### Offrir une éducation numérique

Les médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC) sont omniprésents dans la vie quotidienne, ceci même avant l'entrée des enfants à l'école. Par conséquent, offrir une éducation numérique afin d'apprendre aux élèves à utiliser ces outils à bon escient et contribuer au développement de leur esprit critique est l'une des missions fondamentales de l'école.

La protection des données personnelles, le droit à l'image et le respect de soi et d'autrui sont des thématiques qui doivent être expliquées à l'école, afin que les élèves, citoyen-ne-s en devenir, puissent construire leur propre esprit critique en questionnant leurs usages du numérique.

Le contexte actuel, avec notamment la mise en vigueur du nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD), le projet de révision de la loi fédérale sur la protection des

données (LPD) ainsi que les multiples enjeux

#### ► MITIC

*Médias, images et technologies de l'information et de la communication*

autour de la protection des données personnelles dans l'utilisation d'outils, comme l'application de messagerie instantanée WhatsApp par exemple, amène l'école à se positionner et promouvoir une utilisation claire à ce sujet ainsi qu'à contribuer au développement des compétences médiatiques des élèves. Pour cette rentrée scolaire, des précisions sont apportées quant à l'utilisation de ces outils dans un contexte de communication école-familles.

#### Trois dimensions de réflexion sur les questions numériques<sup>2</sup>



**La science informatique (perspective technologique)**: l'informatique en tant que matière d'un apprentissage disciplinaire, progressivement structuré et évalué au fil de la scolarité, qui porte sur la « science et la technique du traitement de l'information ».

**L'éducation aux médias (perspective socio-culturelle)**: les médias, traditionnels et

<sup>2</sup> Propositions pour l'adoption d'un plan d'action numérique pédagogique : document de consultation, CIIP, juin 2018.

numériques, en tant qu'objet transversal de la formation générale, qui prépare à leur usage efficace, critique esthétique, sécurisé et respectueux de la protection des données, de la personnalité et du droit d'auteur.

**L'usage du numérique (perspective d'application)**: le numérique en tant que composante et instrument omniprésents dans la vie quotidienne et sociale comme dans la vie des apprenant-e-s de tout âge, et en tant qu'outil performant de la gestion scolaire – pour l'administration des données – et pédagogique – pour la médiation des savoirs et le soutien aux apprentissages, ainsi que comme technologie d'aide face à des besoins éducatifs ou des troubles particuliers.

### **Développement de l'esprit critique et mesures de prévention**

L'école assume une mission de développement des connaissances et de comportements de citoyen et d'acteur social<sup>3</sup>. C'est dans ce cadre que s'insère le développement d'un usage efficace et critique des supports, instruments et technologies de l'information et de la communication. L'usage à bon escient des MITIC comprend par conséquent le développement de l'esprit critique chez les élèves et la prévention des mésusages de ces outils.

Le volet « prévention des mésusages, des risques et de la dépendance » fait l'objet d'un programme cantonal spécifique. Le service de l'enseignement obligatoire, représenté par l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation, travaille en collaboration avec la Police neuchâteloise, le centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) et des acteurs externes comme Action Innocence pour mettre sur pied une coordination des actions de prévention et d'intervention en matière de MITIC.

---

<sup>3</sup> Comme le stipule la *Déclaration du 30 janvier 2003 des Finalités et objectifs de l'Ecole publique* de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP).

### **Les MITIC dans l'enseignement spécialisé**

Les MITIC se révèlent un instrument intéressant dans le domaine de l'enseignement spécialisé. La prestation API (aide pédagogique par l'informatique) en vigueur dans le canton permet de faciliter le maintien à l'école ordinaire des élèves présentant des troubles du langage et des apprentissages ou des troubles moteurs qui entravent l'autonomie et l'indépendance dans la vie scolaire, par la mise en place et l'utilisation d'aides pédagogiques par l'informatique.

## 3.4 Enseignement spécialisé

### 3.4.1 Concept de pédagogie spécialisée du Canton de Neuchâtel

#### Promouvoir l'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers

Le canton de Neuchâtel dispose désormais de son concept cantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée, concept présenté au Grand Conseil les 26-27 juin 2018. Celui-ci favorise la définition d'une stratégie cantonale globale et cohérente en la matière, et a pour but de :

- ▶ décrire la politique cantonale, et notamment ses dispositifs et ses prestations ;
- ▶ faciliter la détermination des besoins des enfants/jeunes concernés en vue d'agir favorablement sur leur développement et leur intégration sociale, professionnelle ou économique ;
- ▶ contribuer à la valorisation des compétences des acteurs impliqués ainsi qu'à leur développement et leur amélioration continue.

### 3.4.2 Nouveautés de la rentrée 2018-2019

#### Renforcement de la politique intégrative axée sur les besoins des élèves

À la rentrée, environ 80 périodes supplémentaires sont attribuées en faveur des élèves au bénéfice de soutien pédagogique spécialisé. Cette mesure renforcée prend la forme d'un soutien en classe s'adressant à l'élève, la classe ou l'enseignant-e. Elle a pour objectif de permettre à l'élève de suivre une scolarité à l'école ordinaire et vise également à favoriser le développement d'une culture intégrative. En agissant de la sorte, l'État entend continuer à appuyer cette politique visant à soutenir l'école et les élèves à besoins éducatifs particuliers dans les apprentissages.

#### Mesures ordinaires et renforcées de la pédagogie spécialisée : rappel

- ▶ *Mesures ordinaires (MO) : mesures attribuées par la direction d'école*
- ▶ *Mesures renforcées (MR) : attribuées par l'office d'enseignement spécialisé, si les mesures ordinaires s'avèrent inadéquates ou insuffisantes*
- ▶ *Les MO et les MR sont listées dans le catalogue cantonal de l'offre de pédagogie spécialisée.*

Depuis 2014, celui-ci a octroyé 320 périodes supplémentaires dans ce domaine. En parallèle, les effectifs en école spécialisée sont restés stables, voire ont légèrement augmenté.

#### Élèves à haut potentiel intellectuel

Le canton de Neuchâtel ne considère pas les élèves à haut potentiel intellectuel (HPI) comme une catégorie « à part ». Il encourage le développement d'une culture intégrative basée sur la différenciation des contenus et des rythmes d'apprentissage ainsi que sur les méthodes pédagogiques.

Contrairement à une idée reçue, les élèves à haut potentiel intellectuel (HPI) ne sont pas simplement dotés d'une intelligence supérieure à la moyenne qui devrait les faire briller à l'école. Leur intelligence, dite divergente, leur confère un fonctionnement véritablement différent. Alors qu'on s'attendrait à les voir tous exceller dans les apprentissages scolaires, leur pensée divergente, leur hypersensibilité, leur lucidité exacerbée peuvent parfois être source de difficultés, voire d'angoisses. Ce qui peut entraîner un manque d'estime de soi, de graves difficultés, un certain désinvestissement, voire même, dans certains cas, une forme de retrait social.

L'école se doit de répondre à ces besoins par la mise en place de mesures adaptées afin que les élèves concernés puissent apprendre et se construire sans avoir à renoncer à leur manière d'être.

Conformément au concept cantonal, les élèves à haut potentiel intellectuel (HPI) pourront être

soutenus de manière plus spécifique depuis la rentrée 2018 par une personne ressource enseignante spécialisée.

- ▶ <https://www.ne.ch> > [Autorités>DEF>SEEO>enseignement-spécialisé](#)

### 3.5 Enquête « Les jeunes neuchâtelois en 2017 »

#### Le Canton de Neuchâtel est attentif à ses jeunes

L'étude déjà réalisée en 2010 sur la victimisation et la délinquance auprès des élèves de dernière année d'école obligatoire, a été renouvelée en 2017. Cette enquête, dont les résultats seront publiés prochainement, permet de mieux connaître la vie des jeunes dans le canton de Neuchâtel et les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Les résultats mettent en évidence notamment l'évolution de la victimisation, de la délinquance et de la consommation de substances psychoactives chez les jeunes de 11<sup>e</sup> année, entre 2010 et 2017. Ils fournissent par conséquent des données importantes permettant de mieux identifier les facteurs de risques et d'élaborer des stratégies de prévention ciblées dans les écoles ainsi qu'aux niveaux régional et cantonal. **Cette étude fera l'objet d'une conférence de presse dédiée, qui aura lieu le lundi 27 août 2018 au Château de Neuchâtel.**

- ▶ *Enquête menée par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) sur mandat du Département de l'éducation et de la famille (DEF, service de l'enseignement obligatoire et service de protection de l'enfant et de l'adulte), du Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC, Police) et du Département des finances et de la santé (DFS, service de la santé publique).*
- ▶ *Public-cible : tous les élèves de dernière année de scolarité obligatoire (11<sup>e</sup> année)*
- ▶ *1'687 élèves concernés en 2017*
- ▶ *Objectifs : mieux connaître la réalité vécue par les jeunes, mieux identifier les facteurs de risques, et élaborer des stratégies de prévention ciblées dans le cadre scolaire.*

## 3.6 Enseignement des langues

### 3.6.1 PRIMA : expérience pilote d'enseignement de l'allemand par immersion précoce - Extension du projet au cycle 3

Le projet PRIMA, initié depuis l'année scolaire 2011-2012, a pour objectif de dynamiser l'apprentissage de la langue allemande dès le début de la scolarité obligatoire et sur toute la scolarité. Les communes de Cornaux, la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Val-de-Ruz participent à cette expérience pilote depuis son lancement.

Dans le cas d'un apprentissage de l'allemand par immersion précoce, les élèves s'imprègnent progressivement de la nouvelle langue, qui est utilisée comme langue d'enseignement, donc comme un véritable outil de communication, et non comme une discipline scolaire.

Adressé en premier lieu aux élèves de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années, le projet se poursuit et touchera dès août 2018 des élèves de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année, avec l'ouverture de deux classes de 9<sup>e</sup> année au Landeron et à Neuchâtel. Les classes de l'école primaire de Cornaux sont par ailleurs toutes bilingues depuis août 2017. Pour la rentrée 2018-2019, 30 classes du canton, soit environ 580 élèves et 50 enseignant-e-s, sont concernées.

Les classes de 9<sup>e</sup> année au cycle 3 offriront deux concepts d'enseignement différents : l'un selon le modèle déjà existant aux cycles 1 et 2 et l'autre, se basant notamment sur des ateliers proposés en plus de la grille-horaire.

- 
- ▶ [portail.rpn. Parents > École familles > Projet PRIMA](#)

## 3.7 Corps et mouvement

### 3.7.1 Éducation nutritionnelle Nouveau support de cours

*Favoriser l'alimentation équilibrée à l'école et en-dehors de l'école*

Le programme d'action cantonal Alimentation & Activité physique 2016-2019 suit son cours à Neuchâtel avec comme objectif de promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique régulière ainsi que de contribuer à favoriser des comportements positifs en matière de santé, particulièrement chez les enfants des cycles 1 et 2. Le canton donne la priorité à la mise en place d'actions ciblées, notamment pour les enfants dans le cadre de la scolarité obligatoire.

Parmi les mesures du programme d'action, le service de l'enseignement obligatoire souhaite grâce à ce nouveau support de cours mettre l'accent sur l'importance de ce domaine et inciter les enseignant-e-s à aborder ce thème. Le support, réalisé en collaboration avec la Société suisse de nutrition, devrait voir le jour durant l'année scolaire 2018-2019. Il apportera des notions théoriques sur l'alimentation ainsi que des propositions d'activités que les enseignant-e-s pourront exploiter avec leurs élèves.

- 
- ▶ <http://www.sge-ssn.ch/fr/>

## 4 Innovations pédagogiques

### 4.1 Nouveaux moyens d'enseignement

En parallèle au déploiement du plan d'études romand (PER), les moyens d'enseignement (MER) répondent aux objectifs établis dans celui-ci.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>FRANÇAIS</b>	3	4	5   6	1   2   7	8   9	9   10	10   11	7   8		
<b>ALLEMAND</b>	9   10   11						5	6	7	8
<b>ANGLAIS</b>	9   10   11				7	8	9	10	11	
<b>MUSIQUE</b>						9   10   11				
<b>MATHÉMATIQUES</b>			9	1   2   10	11					1   2
<b>SCIENCES DE LA NATURE</b>				1   2		3   4   5	6   7	8   9	10	11
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE</b>		1   2   3   4   5   6		7   8						
<b>GÉOGRAPHIE</b>				1   2	5	3   4   6		7   8   9	7   8   10	11
<b>HISTOIRE</b>				1   2		3   4   5   6		7   8   9	10	11

Indications de lecture : les chiffres mentionnés dans les plages colorées font référence aux années scolaires dans lesquelles sont introduits de nouveaux moyens d'enseignement.

Voici un aperçu des moyens d'enseignement romands (MER) qui seront introduits à la rentrée 2018-2019.

				Cycle	Année
<b>Langues</b>	Allemand	<i>Junior 8</i>	La collection privilégie une approche communicative et actionnelle, orientée vers l'exécution de tâches concrètes. Elle propose un abondant matériel sur divers supports pour faciliter la différenciation en classe.	2	8
<b>Mathématiques et sciences de la nature</b>	Mathématiques	<i>Mathématiques 1-2</i>	Le nouveau moyen de Mathématiques 1-2 destiné aux enseignant-e-s est disponible sur une plateforme électronique (ESPER). Cela permettra d'y apporter des ajustements tenant compte des observations faites par les enseignant-e-s. La plateforme est structurée en fonction du Plan d'études romand et des conseils précis sont prodigués aux enseignant-e-s pour chaque activité. Les différents chapitres, à savoir Espace, Nombres, Opérations, Grandeurs et Mesures et Recherche et Stratégies qui constituent le moyen 1-2, suivront les élèves tout au long de leur scolarité obligatoire. Environ 70% des activités de l'ancien moyen ont été conservées. Il est à relever que la grande majorité des jeux et autre petit matériel présents actuellement dans les salles de classe seront toujours utilisés.	1	1-2
	Sciences de la nature	<i>Sciences de la nature 11</i>	Le moyen d'enseignement <i>Sciences de la nature</i> cycle 3 propose, à terme, 28 séquences d'enseignement qui recouvrent l'ensemble du PER pour le cycle 3. Ce moyen d'enseignement repose principalement sur la mise à disposition des enseignant-e-s d'une Plateforme informatique comportant toutes les informations nécessaires à la réalisation des séquences.	3	11
<b>Sciences humaines et sociales</b>	Géographie	<i>Géographie 11</i>	Pour la 11 <sup>e</sup> année, les contenus se concentrent sur l'eau et ses enjeux (sous l'angle environnemental et social), sur les ressources énergétiques (sous un angle physique et économique) et sur les flux d'information (sous un angle plus social). Trois thèmes qui font quotidiennement l'actualité.	3	11
	Histoire	<i>Histoire 11</i>	Pour la 11 <sup>e</sup> année, les contenus historiques concernent la période contemporaine, couvrant le 20 <sup>e</sup> siècle et les premières années du 21 <sup>e</sup> siècle, période déjà abordée au cycle précédent en regard de la vie quotidienne.	3	11

## 5 Dates à retenir 2018-2019

### 2018 Dates Informations

#### septembre

**Capa'cité** 6-12 septembre Tous les deux ans, en septembre, l'Association Capa'cité organise, en collaboration avec divers partenaires, un salon des métiers auquel sont conviés plus de 200 professionnels. La manifestation a lieu alternativement à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Cette année, elle aura lieu du 6 au 12 septembre à Neuchâtel.

► [www.capacite.ch](http://www.capacite.ch)

**Swiss Skills** 12-16 septembre Les meilleurs jeunes professionnels du pays se rencontrent à l'occasion des SwissSkills. Les championnats suisses se déroulent dans 75 professions différentes et quelques 1'100 participant-e-s s'affrontent dans le cadre de concours. En outre, 60 autres métiers font l'objet de démonstrations par des jeunes champions de leur discipline. Des jeunes neuchâtelois participeront à cet évènement qui aura lieu du 12 au 16 septembre à Berne.

► <https://www.swiss-skills.ch/fr/>

#### novembre

**Semaine des médias à l'école** 5-9 novembre La quinzième édition de la Semaine des médias à l'école aura pour thème *L'écrit, c'est fini ?*. Poursuivant le but de mettre en œuvre les objectifs MITIC du Plan d'études romand, cette semaine propose activités et matériel pédagogique aux classes autour des médias, des images et du numérique.

► <http://www.e-media.ch/Semaine-des-medias/>

**Journée Futur en tous genres** 8 novembre Depuis 2015, le canton de Neuchâtel a ralié le concept national *Futur en tous genres*, mis en œuvre par les bureaux de l'égalité des cantons concernés par le projet. Les élèves de 9<sup>e</sup> année – garçons et filles – sont invités à rejoindre un parent ou un proche de sexe opposé sur leur lieu de travail. Cette journée permet aux élèves de découvrir de nouveaux horizons, de réfléchir au choix d'une carrière professionnelle et à des perspectives de vie sans a priori ou idée préconçue. Pour les élèves qui choisissent de rester en classe, des activités autour de l'égalité et du choix des métiers sont proposées.

► [www.futurentousgenres.ch/fr/home/](http://www.futurentousgenres.ch/fr/home/)

**Journée des droits de l'enfant** 20 novembre La Suisse ayant ratifié en 1997 la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, cette journée est une excellente opportunité d'aborder la question des droits de l'enfant en classe.



## 2019 Dates Informations

### janvier

<b>Journée de la Mémoire de l'Holocauste</b>	27 janvier	Instaurée en 2004 par les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique, la journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité invite les élèves à se souvenir de ces événements historiques et à mener une réflexion sur les droits de l'homme, la tolérance et le dialogue interculturel et interreligieux.
--	------------	---

### août

<b>Conférence de presse rentrée scolaire 2019-2020</b>	15 août	Conférence de presse rentrée scolaire.
--	---------	--